

26-03-07 BIS *Finances* – Comptabilité

Budget primitif 2026 – Service des pompes funèbres

Monsieur le Maire expose :

Vu le rapport d'orientation budgétaire du 2 février 2026,

Vu la commission des finances du 19 février 2026,

Vu le projet de budget primitif,

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le budget primitif 2026 arrêté comme suit :

Pour le service des Pompes Funèbres :

Dépenses et recettes d'exploitation : 39 151.89 €

Dépenses et recettes d'investissement : 37 347.26 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le budget primitif 2026 pour le service des pompes funèbres.

Copie conforme

**A Saint-Priest en Jarez,
Le 3 mars 2026**

**Le Maire,
Christian SERVANT**

**La Secrétaire de séance
Mireille PAPIN, 3^e Adjointe**

Délibération du Conseil Municipal de Saint-Priest en Jarez

Séance du 2 mars 2026

26-03-07 BIS Finances – Comptabilité

Budget primitif 2026 – Service des pompes funèbres

Le Maire certifie :

1 - que la convocation de tous les Conseillers Municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée par liste à la porte de la Mairie le lendemain ;

2 - Que le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance était de 27 sur lesquels il y avait 20 membres présents, à savoir :

Etaient présents :

MM. SERVANT Christian - MOUNIER Rémy - PAPIN Mireille - PELLEGRIN Jacques - GEUSENS Christine - BRUNEAU Claude - ZAVROSA Gilbert - JOTHIE Marc - WOLFF Paule - SAHUC Jean-François - DI PAOLO Antonio - BOUGAULT Claude - COSSEY Michel - BAUDRY Michèle - ADAM Fabrice - SCHERRER Marie-Jeanne - TALIA Christophe - GARBAY Isabelle - BARBE Sylvie - RODRIGUES SOUSA Hugo

Etaient absents et excusés :

MM. BISACCIA Michèle - REPELLINI Raymonde - CONVERT Pascale - ACHARD Pierre - JOLY Florence - MOURGUES Corinne - PUPIER Franck

Avaient donné procuration :

Mme BISACCIA à Mme PAPIN
M. ACHARD à M. DI PAOLO
Mme MOURGUES à M. MOUNIER

Etait secrétaire de séance :

Mme PAPIN

Publiée le :